

Prêt Boost - Librairies

BPIFRANCE

Présentation du dispositif

Un financement rapide pour écrire le prochain chapitre de sa librairie.

Le Prêt Boost - Librairies est rapide et 100% en ligne.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Le prêt s'adresse aux librairies jusqu'à 49 salariés, immatriculées en France.

— Critères d'éligibilité

Elles doivent être créées depuis au moins 3 ans.

Pour quel projet ?

— Présentation des projets

Financer sa transition numérique, face à la concurrence du e-commerce et aux nouvelles habitudes de lecture, les librairies doivent sans cesse se réinventer grâce au numérique :

- développer son e-commerce,
- renforcer sa présence digitale,
- connecter sa gestion de stock.

Moderniser son espace de vente en finançant la modernisation du point de vente pour développer son activité et attirer plus de clients :

- créer une expérience immersive pour ses clients,
- accueillir des événements dans sa librairie,
- valoriser ses ouvrages.

Optimiser sa gestion de trésorerie en pérennisant son développement tout en optimisant sa gestion de trésorerie :

- anticiper les pics d'activité,
- investir sans fragiliser,
- renforcer ses fonds de roulement.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Le Prêt Boost - Librairies est compris entre 5 000 et 75 000 €. C'est un Prêt sans garantie.

Pour quelle durée ?

Les entreprises ont 3, 4 ou 5 ans pour rembourser leur prêt avec un différé de 9 à 12 mois.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Auprès de quel organisme

Souscription 100% en ligne sur [la plateforme dédiée](#).

Organisme

BPIFRANCE

- Accès aux contacts locaux de Bpifrance

Web : www.bpifrance.fr